

La séance est ouverte à 19 heures.

Adam BENAMEUR est désigné secrétaire de séance.

Adam BENAMEUR fait l'appel.

1. Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 5 mars 2026

2. Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 20 mars 2026

Hiazid BELABBES : Nous ajouterons la demande de Monsieur GAILLOT au PV du 20 mars.

Avez-vous d'autres corrections à faire ?

Odile LECLERCQ : Éric BLONDEL a rappelé que, en commission, il n'avait pas eu les documents.

Hiazid BELABBES : Nous allons regarder dans le compte rendu.

Odile LECLERCQ : Dans une intervention d'Adam BENAMEUR concernant le montant des dépenses de formation, j'ai entendu : 20 000 ou 25 000 euros.

J'avais évoqué la possibilité de solliciter l'Agence nationale du sport et mentionné le fait que la subvention était la plus conséquente.

Hiazid BELABBES : Nous allons reprendre exactement votre intervention.

Odile LECLERCQ : Audrey HECQUET a affirmé que la tarification à la journée pendant l'été s'appliquait en cas de maladie d'un enfant et sur certificat médical.

Au sujet de la parcelle cadastrée, Bertrand HANNUS a affirmé que la hauteur était de dix mètres.

Francis GAILLOT : Nous demandons les modifications, mais nous n'avons jamais le compte rendu modifié.

Hiazid BELABBES : Nous allons demander au prestataire qui rédige les comptes rendus de faire les ajouts.

Envoyé en préfecture le 29/04/2026

Reçu en préfecture le 29/04/2026

Publié le 29/04/26

SLO

ID : 059-215905530-20260427-PV_CM_09042026-AU

Une abstention, Madame Annie KEIRSGIETER et 28 avis favorables - 29 votants - sur le procès-verbal du Conseil municipal du 5 mars 2026.

Avis favorable, à l'unanimité des 29 votants, au procès-verbal du Conseil municipal du 20 mars 2026.

3. Annule et remplace : Election des représentants du Conseil municipal au Conseil d'administration du CCAS

Hiazid BELABBES : Nous avons considéré que l'adjoint à la solidarité est, de fait, représentant du Conseil municipal au Conseil d'administration du CCAS : ce qui n'est pas le cas. La liste est la suivante : Francis DRUON, Nadège WAQUET, Virginie AMADON, Christelle LEFEBVRE, Jérôme BRUERE, et Annie KEIRSGIETER.

Avis favorable, à l'unanimité des 29 votants, à l'élection des représentants du Conseil municipal au Conseil d'administration du CCAS.

4. Désignation des membres titulaires et suppléants de la commission d'appel d'offres

Hiazid BELABBES : La majorité et l'opposition ont décidé de voter à main levée.

Pour la commission d'appel d'offres, les cinq membres titulaires sont les suivants : Christophe DELEVOYE, Hélène NOWAK, Philippe BRAME, Virginie AMADON, et Nicolas RUCAR. Les suppléants sont les suivants : Geoffrey GRESS, Martine DESSEIN, Nicolas COFFINIER, Philippe KASPRZYK, et Odile LECLERCQ.

Avis favorable, à l'unanimité des 29 votants, à la désignation des membres titulaires et suppléants de la commission d'appel d'offres.

5. Création et composition des commissions municipales

Hiazid BELABBES : Nous commençons par la commission des finances et des ressources humaines, composée de sept membres : Adam BENAMEUR, Geoffrey GRESS, Jérôme DUVERT, Nadège WAQUET, Pierre-Yves COCHE, Francis DRUON, et Nicolas RUCAR.

Francis GAILLOT : Qu'en est-il des suppléants ?

Hiazid BELABBES : Si une personne n'est pas présente, elle peut désigner un remplaçant et il faut nous prévenir.

Avis favorable, à l'unanimité des 29 votants, à la composition de la commission des finances et des ressources humaines.

Hiazid BELABBES : Nous passons à la commission voirie, assainissement, espaces publics, composée de six membres : Christophe DELEVOYE, Sylvain RUDENT, Hélène NOWAK, Jérôme DUVERT, Philippe BRAME, et Francis GAILLOT.

Envoyé en préfecture le 29/04/2026

Reçu en préfecture le 29/04/2026

Publié le 29/04/26

S²LO

ID : 059-215905530-20260427-PV_CM_09042026-AU

Francis GAILLOT : Le nombre de représentants de chaque commission a changé, quelle est la raison ?

Hiazid BELABBES : Il y a un engouement pour certaines commissions, moins de motivation pour d'autres.

Les commissions travaux et urbanisme se réuniront, certainement, en même temps : d'où le fait de les retrouver deux fois, avec les mêmes noms.

Avis favorable, à l'unanimité des 29 votants, à la composition de la commission voirie, assainissement, espaces publics.

Hiazid BELABBES : Nous passons à la commission de l'aménagement urbain, composée de : Sylvain RUDENT, Christophe DELEVOYE, Hélène NOWAK, Jérôme DUVERT, Philippe BRAME, et Francis GAILLOT.

Avis favorable, à l'unanimité des 29 votants, à la composition de la commission de l'aménagement urbain.

Hiazid BELABBES : Nous passons à la commission environnement, participation citoyenne, cadre de vie, composée de : Hélène NOWAK, Geoffrey GRESS, Auréline LEGRAND, Christophe DELEVOYE, Francis DRUON, et Odile LECLERCQ.

Avis favorable, à l'unanimité des 29 votants, à la composition de la commission environnement, participation citoyenne, cadre de vie.

Hiazid BELABBES : Nous passons à la commission enfance, parentalité, famille, chargée du Conseil municipal des enfants, composée de sept membres : Céline BOGAERT, Guylaine BOUSSEMARY, Gailord PAGIES, Sylvie RUYSSSEN, Christelle LEFEBVRE, Delphine WALLRICH, et Annie KEIRSGIETER.

Avis favorable, à l'unanimité des 29 votants, à la composition de la commission enfance, parentalité, famille, chargée du Conseil municipal des enfants.

Francis GAILLOT : Les noms des commissions ont changé.

Hiazid BELABBES : Ils reprennent les intitulés des délégations.

Nous passons à la commission jeunesse, politique éducative, affaires scolaires, chargée du Conseil participatif des jeunes, composée de sept membres : Guylaine BOUSSEMARY, Céline BOGAERT, Sylvie RUYSSSEN, Gailord PAGIES, Christelle LEFEBVRE, Geoffrey GRESS, et Annie KEIRSGIETER.

Avis favorable, à l'unanimité des 29 votants, à la composition de la commission jeunesse, politique éducative, affaires scolaires, chargée du Conseil participatif des jeunes.

Hiazid BELABBES : Nous passons à la commission programmation des événements culturels, vie publique, vivre ensemble, composée de : Geoffrey GRESS, Jérôme

Envoyé en préfecture le 29/04/2026

Reçu en préfecture le 29/04/2026

Publié le 29/05/26

S'LO

ID : 059-215905530-20260427-PV_CM_09042026-AU

DUVERT, Sylviane DELCROIX, Sylvie RUYSSSEN, Nicolas COFFINIER, Pauline DOLLET, et Odile LECLERCQ.

Avis favorable, à l'unanimité des 29 votants, à la composition de la commission programmation des événements culturels, vie publique, vivre ensemble.

Hiazid BELABBES : Nous passons à la commission seniors, solidarité, logement, et emploi, composée de sept membres : Francis DRUON, Nadège WAQUET, Virginie AMADON, Guylaine BOUSSEMART, Jérôme BRUERE, Philippe KASPRZYK, et Annie KEIRSGIETER.

Avis favorable, à l'unanimité des 29 votants, à la composition de la commission seniors, solidarité, logement, et emploi.

Hiazid BELABBES : Nous passons à la commission cérémonies, vie associative, sports, composée de : Martine DESSEIN, Adam BENAMEUR, Sylviane DELCROIX, Jérôme BRUERE, Geoffrey GRESS, et Francis GAILLOT.

Avis favorable, à l'unanimité des 29 votants, à la composition de la commission cérémonies, vie associative, sports.

6. Désignation d'un membre titulaire et d'un membre suppléant pour le syndicat intercommunal de la fourrière

Hiazid BELABBES : Le membre titulaire est Philippe KASPRZYK et le suppléant est Philippe BRAME.

Quatre abstentions et 25 avis favorables - 29 votants - sur la désignation de Philippe KASPRZYK comme membre titulaire et Philippe BRAME comme membre suppléant pour le syndicat intercommunal de la fourrière.

7. Désignation d'un représentant communal auprès du groupe scolaire – école Sainte-Famille

Hiazid BELABBES : La titulaire est Guylaine BOUSSEMART et la suppléante est Céline BOGAERT.

Quatre abstentions et 25 avis favorables - 29 votants - sur la désignation de Guylaine BOUSSEMART comme membre titulaire et Céline BOGAERT comme membre suppléant auprès du groupe scolaire – école Sainte-Famille.

8. Désignation de représentants au comité de bassin Deûle amont

Hiazid BELABBES : Ce comité est lié à la GEMAPI : Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations. Nous proposons Bernard LEMAIRE et Hiazid BELABBES.

Envoyé en préfecture le 29/04/2026

Reçu en préfecture le 29/04/2026

Publié le 29/04/26

S²LO 

ID : 059-215905530-20260427-PV_CM_09042026-AU

Quatre abstentions et 25 avis favorables - 29 votants - sur la désignation de Bernard LEMAIRE et Hiazid BELABBES au comité de bassin Deûle amont.

9. Désignation de représentants au SIVU – SIAD d’Haubourdin

Hiazid BELABBES : Nous proposons deux titulaires, Francis DRUON et Christelle LEFEBVRE, et deux suppléants, Philippe KASPRZYK et Hiazid BELABBES.

Quatre abstentions et 25 avis favorables - 29 votants - sur la désignation de Francis DRUON et Christelle LEFEBVRE comme titulaires ainsi que Philippe KASPRZYK et Hiazid BELABBES comme suppléants au SIVU – SIAD d’Haubourdin.

10. Désignation des représentants de la commune au syndicat intercommunal pour l’orientation, l’information des personnes privées d’emploi – Mission locale des WEPPEES

Hiazid BELABBES : Nous proposons Francis DRUON comme titulaire et Christelle LEFEBVRE comme suppléante.

Quatre abstentions et 25 avis favorables - 29 votants - sur la désignation de Francis DRUON comme titulaire et Christelle LEFEBVRE comme suppléante au syndicat intercommunal pour l’orientation, l’information des personnes privées d’emploi – Mission locale des WEPPEES.

Hiazid BELABBES : Nous n’allons pas voter pour les représentants à la CLET, la commission en charge des transferts de charges, parce que nous attendons une délibération du Conseil métropolitain précisant le nombre d’élus devant y siéger.

11. Mise en place du dispositif d’engagement au titre du service civique

Hiazid BELABBES : J’ai souhaité apporter une aide à l’inclusion, à destination des enfants ne pouvant pas participer aux activités périscolaires ou des centres, car ils sont porteurs d’un handicap.

Adam BENAMEUR : Cette délibération a pour objet de permettre au maire de demander un agrément pour l’accueil de services civiques, âgés de 16 à 25 ans.

Annie KEIRSGIETER : Allez-vous demander un extrait de leur casier judiciaire ?

Hiazid BELABBES : C’est obligatoire.

Céline BOGAERT : Tout comme l’attestation d’honorabilité.

Francis GAILLOT : Un service civique ne doit pas remplacer un agent. Les critères doivent être transparents, les postes publiés sur Internet.

Hiazid BELABBES : Nous ne serions pas transparents ?

Envoyé en préfecture le 29/04/2026

Reçu en préfecture le 29/04/2026

Publié le 29/04/26

S²LO

ID : 059-215905530-20260427-PV_CM_09042026-AU

Francis GAILLOT : C'est vous qui choisissez.

Adam BENAMEUR : L'objet de la délibération est de permettre au maire de recruter ces services civiques.

Hiazid BELABBES : Je vais vous donner les critères.

Pour les postes clé, les candidats doivent passer des examens.

Odile LECLERCQ : Vous envisagez de recruter combien de services civiques ?

Hiazid BELABBES : Un, voire deux pour tester. Le responsable éducatif prendra en charge et formera les services civiques.

Avis favorable, à l'unanimité des 29 votants, à la mise en place du dispositif d'engagement au titre du service civique.

Odile LECLERCQ : Avez-vous tiré le bilan du poste numérique mis en place durant le précédent mandat ?

Hiazid BELABBES : Nous n'avons pas poursuivi cette expérience, car c'est un échec.

Francis GAILLOT : Nous aimerions avoir les documents au moins cinq jours avant les réunions.

Hiazid BELABBES : Vous aurez les délibérations dans les temps qui sont impartis par le règlement intérieur.

Gilles JOLY : Nous avons envoyé, par principe, une note de synthèse indiquant aux élus ce que nous allons faire durant cette séance. J'ai recensé tous les éléments, jusqu'à encore ce matin.

Hiazid BELABBES : Monsieur GAILLOT, vous m'avez posé une question au sujet de la prestation de prise de photos à l'occasion de l'installation du Conseil municipal : qui a payé ? Chaque élu a ses photos, qui appartiennent à la mairie, et je vous demande de les utiliser à bon escient. Le groupe majoritaire a payé un prestataire pour qu'il le suive durant sa campagne.

Francis GAILLOT : Il y a un mélange des genres entre : la campagne, l'installation, la municipalité. Nous n'avons pas été avertis.

Hiazid BELABBES : Vous demandez à participer à la rédaction du règlement intérieur du Conseil municipal. Ce dernier existe, et va être révisé. Je vous propose de m'envoyer vos observations.

Francis GAILLOT : Vous avez l'intention de changer quand ?

Hiazid BELABBES : En juin.

Francis GAILLOT : Nous prônons l'ouverture pour pouvoir travailler ensemble.

Envoyé en préfecture le 29/04/2026

Reçu en préfecture le 29/04/2026

Publié le 29/04/26

S'LO

ID : 059-215905530-20260427-PV_CM_09042026-AU

Hiazid BELABBES : L'ouverture ne se décrète pas. Apportez-nous des éléments, et nous allons les étudier.

L'organigramme actualisé vous a été communiqué. Je ne vais pas vous donner le nombre d'agents affectés, ni les catégories et hiérarchies. Je m'arrête aux services.

Francis GAILLOT : Nous souhaitons connaître le nombre d'agents dans chaque catégorie.

Hiazid BELABBES : Ces données sont communiquées lors du ROB.

Concernant mon adhésion à un groupe politique à l'échelle de la MEL, il était important d'opter pour une structure défendant les intérêts des communes rurales, notamment celles des WEPPEs : j'ai choisi Métropole passions communes, présidé par Éric SKYRONKA. Un bruit courait, selon lequel j'étais fâché avec la MEL : c'est donc faux.

Le prochain Conseil municipal est programmé le lundi 27 avril, notamment avec les comptes administratifs et budgets à l'ordre du jour.

Gilles JOLY : Le prochain Conseil d'administration du CCAS aura lieu le jeudi 30 avril.

La séance est levée à 20 heures.

Résultat du vote : Adopté à la majorité

Pour : 25 voix

M. BELABBES Hiazid (pouvoir de Philippe KASPRZYK), M. BENAMEUR Adam, Mme NOWAK Hèlène, M. GRESS Geoffrey, Mme BOGAERT Céline, M. DELEVOYE Christophe, Mme BOUSSEMART Guylaine, M. DRUON Francis, Mme DESSEIN Martine, M. BRAME Philippe, Mme WAQUET Nadège, DELCROIX Sylviane M. BRUERE Jérôme, Mme RUYSSSEN Sylvie, Mme LEFEBVRE Christelle, M. DUVERT Jérôme, Mme AMADON, Virginie, Mme DOLLET Pauline, M. RUDENT Sylvain, WALLRICH Delphine, COCHE Pierre-Yves, Mme LEGRAND Auréline, M. PAGIES Gailord, M. COFFINIER Nicolas.

Contre : 0 voix

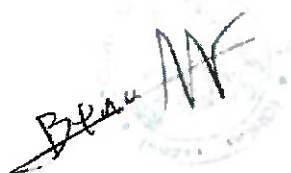
Abstentions : 4 voix

Mme KEIRSGIETER Annie, M. GAILLOT Francis, Mme LECLERCQ Odile, M. RUCAR Nicolas.

Ne participent pas au vote : 0 exclus

Ainsi délibéré les jours, mois et an que
dessus et le présent extrait certifié
conforme au registre

Le Secrétaire de séance,
M. BENAMEUR Adam



Le Maire,
M. BELABBES Hiazid



Envoyé en préfecture le 29/04/2026

Reçu en préfecture le 29/04/2026

Publié le 29/04/26

SLOW

ID : 059-215905530-20260427-PV_CM_09042026-AU



Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal, le jeudi 9 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le neuvième jour du mois d'Avril, l'assemblée délibérante régulièrement convoquée, le vendredi 3 avril 2026, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à la Salle du Conseil Municipal sise en l'Hôtel de Ville au 8 Avenue Claude Bernard, 59211 SANTES, sous la présidence de Monsieur Hiazid BELABBES, Maire en exercice, dument habilité par une délibération en date du 20 mars 2026.

Conseillers en exercice : 29

PRESENTS :

M. BELABBES Hiazid, M. BENAMEUR Adam, Mme NOWAK Hèlène, M. GRESS Geoffrey, Mme BOGAERT Céline, M. DELEVOYE Christophe, Mme BOUSSEMART Guylaine, M. DRUON Francis, Mme DESSEIN Martine, M. BRAME Philippe, Mme WAQUET Nadège, DELCROIX Sylviane M. BRUERE Jérôme, Mme RUYSSSEN Sylvie, M. KASPRZYK Philippe Mme LEFEBVRE Christelle, M. DUVERT Jérôme, Mme AMADON, Virginie, Mme DOLLET Pauline, M. RUDENT Sylvain, WALLRICH Delphine, COCHE Pierre-Yves, Mme LEGRAND Auréline, M. PAGIES Gailord, M. COFFINIER Nicolas, Mme KEIRSGIETER Annie, M. GAILLOT Francis, Mme LECLERCQ Odile, M. RUCAR Nicolas.

ABSENTS EXCUSES : 0

ABSENTS : 0

ASSISTAIENT A LA SEANCE : 29

Secrétaire de séance : M. BENAMEUR Adam

N° interne de l'acte : 2026-04-09 N°3

N° de feuillet : 5



**EXTRAIT DU REGISTRE aux DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE de SANTES**

CREATION ET COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

VU l'article L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Afin d'assurer une bonne administration des affaires de la commune, Monsieur Le Maire propose de créer 9 commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil et sujets d'études.

Monsieur Le Maire propose de fixer le nombre de conseillers siégeant au sein de ces commissions en respectant le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus.

Il rappelle que les commissions sont convoquées par le Maire qui en est le Président de Droit.

L'élection des membres des commissions se déroule au scrutin secret, sauf si l'assemblée délibérante décide « à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret » à l'élection des membres de la commission d'appel d'offres (L.2121-21 du C.G.C.T.) ; L'assemblée délibérante ayant décidé de ne pas procéder au vote à bulletin secret.

Le nombre de membres des commissions et leur composition est proposée de la manière suivante.

Commission Finances et Ressources Humaines : 7 membres,

Membres : Adam BENAMEUR, Geoffrey GRESS, Jérôme DUVERT, Nadège WAQUET, Pierre-Yves COCHE, Francis DRUON, Nicolas RUCAR.

Commission Voirie, assainissement, espaces publics : 6 membres,

Membres : Christophe DELEVOYE, Sylvain RUDENT, Hélène NOWAK, Jérôme DUVERT, Philippe BRAME, Francis GAILLOT.

Commission Aménagement Urbain : 6 membres,

Membres : Sylvain RUDENT, Christophe DELEVOYE, Hélène NOWAK, Jérôme DUVERT, Philippe BRAME, Francis GAILLOT.

Commission Environnement, Participation Citoyenne et Cadre de Vie : 6 membres,

Membres : Hélène NOWAK, Geoffrey GRESS, Auréline LEGRAND, Christophe DELEVOYE, Francis DRUON, Odile LECLERCQ.

Commission Enfance, Parentalité & Famille, en charge du Conseil Municipal des Enfants : 7 membres,

Membres : Céline BOGAERT, Guylaine BOUSSEMART, Gailord PAGIES, Sylvie RUYSSSEN, Christelle LEFEBVRE, Delphine WALLRICH, Annie KEIRSGIETER.

S'LO

Commission Jeunesse, à la Politique Educative et aux Affaires Scolaires, en charge du Conseil Participatif des Jeunes : 7 membres,

Membres : **Guylaine BOUSSEMART, Céline BOGAERT, Sylvie RUYSEN, Gailord PAGIES, Christelle LEFEBVRE, Geoffrey GRESS, Annie KEIRSGIETER.**

Commission Programmation, et Organisation des Evènements Culturels, Vie Publique et au Vivre Ensemble : 7 membres,

Membres : **Geoffrey GRESS, Jérôme DUVERT, Sylviane DELCROIX, Sylvie RUYSEN, Nicolas COFFINIER, Pauline DOLLET, Odile LECLERCQ.**

Commission Seniors, Solidarité, Logement et Emploi : 7 membres.

Membres : **Francis DRUON, Nadège WAQUET, Virginie AMADON, Guylaine BOUSSEMART, Jérôme BRUERE, Philippe KASPRZYK, Annie KEIRSGIETER.**

Commission Cérémonies, Vie Associative aux Sports : 6 membres,

Membres : **Martine DESSEIN, Adam BENAMEUR, Sylviane DELCROIX, Jérôme BRUERE, Geoffrey GRESS, Francis GAILLOT.**

Entendu cet exposé, après en avoir délibéré, le conseil municipal,

APPROUVE la création des commissions désignées ci-dessus,

APPROUVE la composition et le nombre des membres des différentes commissions.

Nombre de suffrages exprimés : 29

Résultat du vote : adopté à l'unanimité

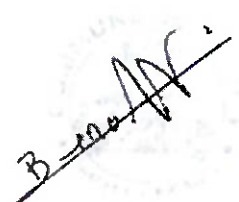
Contre : 0 voix

Abstentions : 0 voix

Ne participent pas au vote : 0 exclus

Ainsi délibéré les jours, mois et an que
dessus et le présent extrait certifié
conforme au registre

Le Secrétaire de séance,
M. BENAMEUR Adam



Le Maire,
M. BELABBES Hiazid





Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal, le jeudi 9 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le neuvième jour du mois d'Avril, l'assemblée délibérante régulièrement convoquée, le vendredi 3 avril 2026, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à la Salle du Conseil Municipal sise en l'Hôtel de Ville au 8 Avenue Claude Bernard, 59211 SANTES, sous la présidence de Monsieur Hiazid BELABBES, Maire en exercice, dument habilité par une délibération en date du 20 mars 2026.

Conseillers en exercice : 29

PRESENTS :

M. BELABBES Hiazid, M. BENAMEUR Adam, Mme NOWAK Hèlène, M. GRESS Geoffrey, Mme BOGAERT Céline, M. DELEVOYE Christophe, Mme BOUSSEMART Guylaine, M. DRUON Francis, Mme DESSEIN Martine, M. BRAME Philippe, Mme WAQUET Nadège, DELCROIX Sylviane M. BRUERE Jérôme, Mme RUYSEN Sylvie, M. KASPRZYK Philippe Mme LEFEBVRE Christelle, M. DUVERT Jérôme, Mme AMADON, Virginie, Mme DOLLET Pauline, M. RUDENT Sylvain, WALLRICH Delphine, COCHE Pierre-Yves, Mme LEGRAND Auréline, M. PAGIES Gailord, M. COFFINIER Nicolas, Mme KEIRSGIETER Annie, M. GAILLOT Francis, Mme LECLERCQ Odile, M. RUCAR Nicolas.

ABSENTS EXCUSES : 0

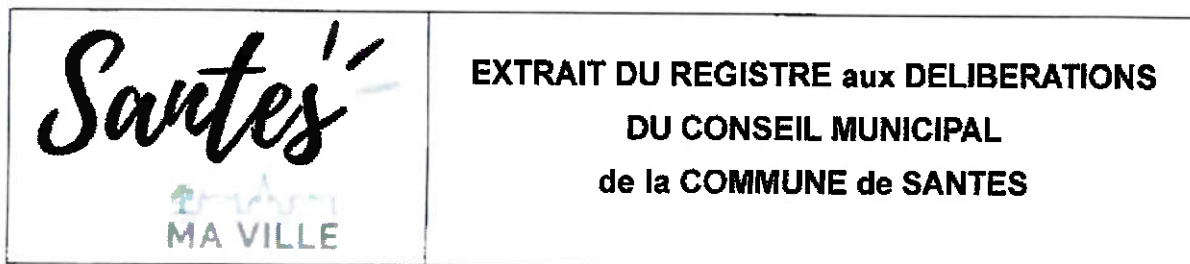
ABSENTS : 0

ASSISTAIENT A LA SEANCE : 29

Secrétaire de séance : M. BENAMEUR Adam

N° interne de l'acte : 2026-04-09 N°10

N° de feuillet : 12



MISE EN PLACE DU DISPOSITIF D'ENGAGEMENT AU TITRE DU SERVICE CIVIQUE.

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que le Service Civique créé par la loi du 10 mars 2010 s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme qui souhaitent s'engager pour une période de 6 à 12 mois auprès d'un organisme à but non lucratif ou une personne morale de droit public.

Ils accomplissent une mission d'intérêt général dans un des 9 domaines d'intervention reconnus prioritaires pour la nation, et ciblés par le dispositif, d'au moins 24 heures hebdomadaires. Les missions sont orientées auprès du public, principalement sur le terrain, et favorisant la cohésion nationale et la mixité sociale.

L'objectif de l'engagement de service civique est à la fois, de mobiliser la jeunesse face à l'ampleur des défis sociaux et environnementaux, et de proposer aux jeunes un nouveau cadre d'engagement, dans lequel ils pourront mûrir, gagner en confiance en eux, en compétences, et prendre le temps de réfléchir à leur propre avenir, tant citoyen que professionnel. Il a également pour objectif d'être une étape de vie au cours de laquelle des jeunes de toute origine sociale et culturelle pourront se côtoyer et prendre conscience de la diversité de notre société. Loin du stage centré sur l'acquisition de compétences professionnelles, le Service Civique est donc avant tout une étape de vie, d'éducation citoyenne par action, et se doit d'être accessible à tous les jeunes, quelles qu'étaient leurs formations ou difficultés antérieures.

Il s'inscrit dans le code du service national et non pas dans le code du travail.

Le service civique donnera lieu à une indemnité versée directement par l'Etat au volontaire, ainsi qu'à la prise en charge des coûts afférents à la protection sociale de ce dernier.

Un tuteur doit être désigné au sein de la structure d'accueil. Il sera chargé de préparer et d'accompagner le volontaire dans la réalisation de ses missions.

Ce dispositif s'inscrit dans la volonté de la collectivité de développer une politique jeunesse innovante en offrant notamment à tous les jeunes du territoire la possibilité de s'engager dans des projets d'intérêt général leur permettant de devenir des citoyens acteurs d'un meilleur vivre ensemble.

Compte tenu de ces éléments, il est donc proposé au Conseil Municipal :

- D'autoriser le Maire à introduire un dossier de demande d'agrément au titre de l'engagement dans le dispositif du service civique auprès des services de l'État compétents ;
- D'autoriser la formalisation de missions ;
- D'autoriser le Maire ou son représentant à signer les contrats d'engagement de service civique avec les volontaires, tel que défini par le Code du service national, et tout autre acte et document relatif à ce dispositif ;
- De donner son accord de principe à l'accueil des jeunes en service civique volontaire, avec démarrage dès que possible après agrément ;
- De dégager les moyens humains, matériels et financiers, nécessaires à la qualité de l'accueil des volontaires et de la mise en œuvre des missions ainsi qu'à promouvoir et valoriser le dispositif et ses acteurs, notamment auprès des jeunes.

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.1111-1, L.1111-2, L.2121-12 et L.2121-29 ;

Vu le Code du Service National ;

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, notamment son article 1 ;

Vu la loi n°2010-241 du 10 mars 2010 relative au service civique ;

Vu la loi n°2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

DECIDE

- De recourir au dispositif du Service Civique et donc d'autoriser le Maire à introduire un dossier de demande d'agrément ;
- D'autoriser le Maire à engager toutes les démarches nécessaires au recrutement de volontaires au sein des différents services de la collectivité en fonction des missions repérées, des capacités d'accueil et du tutorat ;
- D'autoriser le Maire à signer les contrats d'engagement de service civique avec les volontaires et tout autre acte et document relatif à ce dispositif ;
- De donner son accord de principe à l'accueil des jeunes en service civique volontaire, avec démarrage dès que possible après agrément ;
- De dégager les moyens humains, matériels et financiers, nécessaires à la qualité de l'accueil des volontaires et de la mise en œuvre des missions ainsi qu'à promouvoir et valoriser le dispositif et ses acteurs, notamment auprès des jeunes.

Monsieur le Maire est chargé de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Envoyé en préfecture le 14/04/2026

Reçu en préfecture le 14/04/2026

Publié le 29/04/26



ID : 059-215905530-20260409-DEL_SERV_CVIQ-DE

Résultat du vote : Adopté à l'unanimité
Contre : 0 voix
Abstentions : 0 voix
Ne participent pas au vote : 0 exclus

Ainsi délibéré les jours, mois et an que
dessus et le présent extrait certifié
conforme au registre

Le Secrétaire de séance,
M. BENAMEUR Adam

Le Maire,
M. BELABBES Hédi



Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal, le jeudi 9 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le neuvième jour du mois d'Avril, l'assemblée délibérante régulièrement convoquée, le vendredi 3 avril 2026, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à la Salle du Conseil Municipal sise en l'Hôtel de Ville au 8 Avenue Claude Bernard, 59211 SANTES, sous la présidence de Monsieur Hiazid BELABBES, Maire en exercice, dument habilité par une délibération en date du 20 mars 2026.

Conseillers en exercice : 29

PRESENTS :

M. BELABBES Hiazid, M. BENAMEUR Adam, Mme NOWAK Hèlène, M. GRESS Geoffrey, Mme BOGAERT Céline, M. DELEVOYE Christophe, Mme BOUSSEMART Guylaine, M. DRUON Francis, Mme DESSEIN Martine, M. BRAME Philippe, Mme WAQUET Nadège, DELCROIX Sylviane M. BRUERE Jérôme, Mme RUYSEN Sylvie, M. KASPRZYK Philippe Mme LEFEBVRE Christelle, M. DUVERT Jérôme, Mme AMADON, Virginie, Mme DOLLET Pauline, M. RUDENT Sylvain, WALLRICH Delphine, COCHE Pierre-Yves, Mme LEGRAND Auréline, M. PAGIES Gailord, M. COFFINIER Nicolas, Mme KEIRSGIETER Annie, M. GAILLOT Francis, Mme LECLERCQ Odile, M. RUCAR Nicolas.

ABSENTS EXCUSES : 0

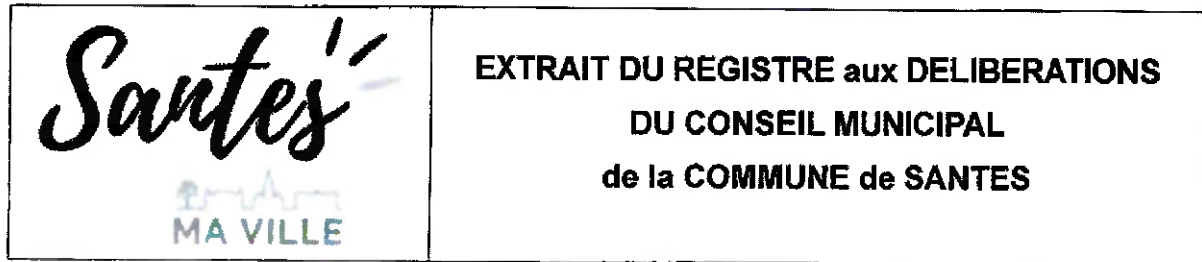
ABSENTS : 0

ASSISTAIENT A LA SEANCE : 29

Secrétaire de séance : M. BENAMEUR Adam

N° interne de l'acte : 2026-04-09 N°9

N° de feuillet : 11



DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'ORIENTATION, L'INFORMATION DES PERSONNES PRIVEES D'EMPLOI – MISSION LOCALE DES WEPPEES.

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que suite au renouvellement général de l'assemblée délibérante, le conseil municipal est chargé de désigner les représentants de la commune au syndicat intercommunal pour l'orientation et l'information des personnes privées d'emploi – mission locale des Weppes.

Pour ce faire il convient de d'élire un délégué titulaire et un délégué suppléant.

L'élection des membres des commissions se déroule au scrutin secret, sauf si l'assemblée délibérante décide « à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret » à l'élection des membres de la commission d'appel d'offres (L.2121-21 du C.G.C.T.) ; L'assemblée délibérante ayant décidé de ne pas procéder au vote à bulletin secret.

VU les candidatures exprimées,

Monsieur le Maire propose les noms suivants pour représenter la commune :

- Délégué Titulaire : Francis DRUON
- Délégué Suppléant : Christelle LEFEBVRE

Après avoir entendu cet exposé, le conseil municipal

DIT que ses représentants au Syndicat Intercommunal – Mission locale des Weppes sont les suivants :

- Délégué Titulaire : Francis DRUON
- Délégué Suppléant : Christelle LEFEBVRE

Résultat du vote : Adopté à la majorité

Pour : 25 voix

M. BELABBES Hiazed, M. BENAMEUR Adam, Mme NOWAK Hélène, M. GRESS Geoffrey, Mme BOGAERT Céline, M. DELEVOYE Christophe, Mme BOUSSEMART Guylaine, M. DRUON Francis, Mme DESSEIN Martine, M. BRAME Philippe, Mme WAQUET Nadège, DELCROIX Sylviane M. BRUERE Jérôme, Mme RUYSEN Sylvie, M. KASPRZYK Philippe Mme LEFEBVRE Christelle, M. DUVERT Jérôme, Mme AMADON, Virginie, Mme DOLLET Pauline, M. RUDENT Sylvain, WALLRICH Delphine, COCHE Pierre-Yves, Mme LEGRAND Auréline, M. PAGIES Gailord, M. COFFINIER Nicolas.

Contre : 0 voix

Abstentions : 4 voix

Mme KEIRSGIETER Annie, M. GAILLOT Francis, Mme LECLERCQ Odile, M. RUCAR Nicolas.

Ne participent pas au vote : 0 exclus

Envoyé en préfecture le 14/04/2026

Reçu en préfecture le 14/04/2026

Publié le 29/04/26

SLOW

ID : 059-215905530-20260409-REP_WEPPE-DE

Ainsi délibéré les jours, mois et an que
dessus et le présent extrait certifié
conforme au registre

Le Secrétaire de séance,
M. BENAMEUR Adam



Le Maire,
M. BELABBES Hiazid





Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal, le jeudi 9 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le neuvième jour du mois d'Avril, l'assemblée délibérante régulièrement convoquée, le vendredi 3 avril 2026, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à la Salle du Conseil Municipal sise en l'Hôtel de Ville au 8 Avenue Claude Bernard, 59211 SANTES, sous la présidence de Monsieur Hiazid BELABBES, Maire en exercice, dument habilité par une délibération en date du 20 mars 2026.

Conseillers en exercice : 29

PRESENTS :

M. BELABBES Hiazed, M. BENAMEUR Adam, Mme NOWAK Hèlène, M. GRESS Geoffrey, Mme BOGAERT Céline, M. DELEVOYE Christophe, Mme BOUSSEMART Guylaine, M. DRUON Francis, Mme DESSEIN Martine, M. BRAME Philippe, Mme WAQUET Nadège, DELCROIX Sylviane M. BRUERE Jérôme, Mme RUYSEN Sylvie, M. KASPRZYK Philippe Mme LEFEBVRE Christelle, M. DUVERT Jérôme, Mme AMADON, Virginie, Mme DOLLET Pauline, M. RUDENT Sylvain, WALLRICH Delphine, COCHE Pierre-Yves, Mme LEGRAND Auréline, M. PAGIES Gailord, M. COFFINIER Nicolas, Mme KEIRSGIETER Annie, M. GAILLOT Francis, Mme LECLERCQ Odile, M. RUCAR Nicolas.

ABSENTS EXCUSES : 0

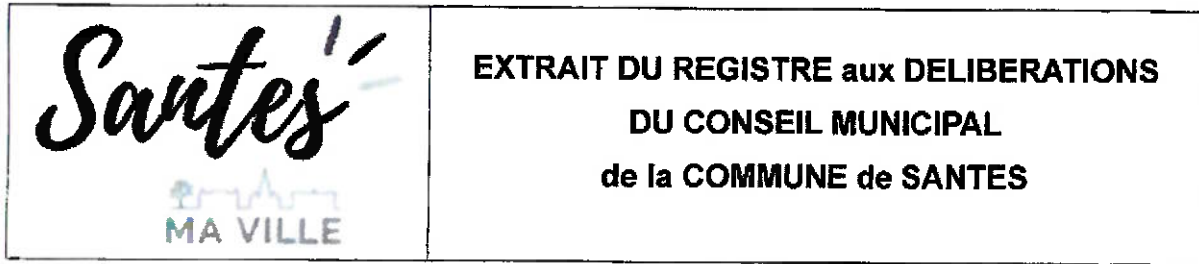
ABSENTS : 0

ASSISTAIENT A LA SEANCE : 29

Secrétaire de séance : M. BENAMEUR Adam

N° interne de l'acte : 2026-04-09 N°8

N° de feuillet : 10



DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU SIVU - SSIAD

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que suite au renouvellement général de l'assemblée délibérante, le conseil municipal est chargé de désigner les représentants de la commune pour siéger au SIVU – SSIAD d'HAUBOURDIN.

Pour ce faire il convient de d'élire deux délégués titulaires et deux délégués suppléants.

L'élection des membres des commissions se déroule au scrutin secret, sauf si l'assemblée délibérante décide « à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret » à l'élection des membres de la commission d'appel d'offres (L.2121-21 du C.G.C.T.) ; L'assemblée délibérante ayant décidé de ne pas procéder au vote à bulletin secret.

VU les candidatures exprimées,

Monsieur le Maire propose les noms suivants pour représenter la commune :

- Délégués Titulaires : **Francis DRUON ; Christelle LEFEBVRE**

- Délégués Suppléants : **Philippe KASPRZYK ; Hiazed BELABBES**

Après avoir entendu cet exposé, le conseil municipal

DESIGNE ses représentants au SIVU – SSIAD d'Haubourdin, à savoir :

- Délégués Titulaires : **Francis DRUON ; Christelle LEFEBVRE**

- Délégués Suppléants : **Philippe KASPRZYK ; Hiazed BELABBES**

Résultat du vote : Adopté à la majorité

Pour : 25 voix

M. BELABBES Hiazed, M. BENAMEUR Adam, Mme NOWAK Hélène, M. GRESS Geoffrey, Mme BOGAERT Céline, M. DELEVOYE Christophe, Mme BOUSSEMARY Guylaine, M. DRUON Francis, Mme DESSEIN Martine, M. BRAME Philippe, Mme WAQUET Nadège, DELCROIX Sylviane M. BRUERE Jérôme, Mme RUYSSSEN Sylvie, M. KASPRZYK Philippe Mme LEFEBVRE Christelle, M. DUVERT Jérôme, Mme AMADON, Virginie, Mme DOLLET Pauline, M. RUDENT Sylvain, WALLRICH Delphine, COCHE Pierre-Yves, Mme LEGRAND Auréline, M. PAGIES Gailord, M. COFFINIER Nicolas.

Contre : 0 voix

Abstentions : 4 voix

Mme KEIRSGIETER Annie, M. GAILLOT Francis, Mme LECLERCQ Odile, M. RUCAR Nicolas.

Ne participent pas au vote : 0 exclus

Envoyé en préfecture le 14/04/2026

Reçu en préfecture le 14/04/2026

Publié le 29/04/26

S'LO

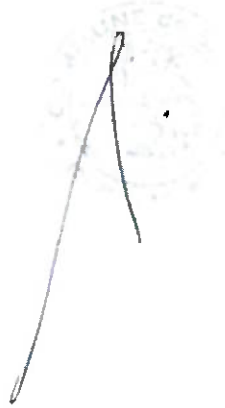
ID : 059-215905530-20260409-REP_SIVUSSIAD-DE

Ainsi délibéré les jours, mois et an que
dessus et le présent extrait certifié
conforme au registre

Le Secrétaire de séance,
M. BENAMEUR Adam



Le Maire,
M. BELABBES Hiazid





Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal, le jeudi 9 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le neuvième jour du mois d'Avril, l'assemblée délibérante régulièrement convoquée, le vendredi 3 avril 2026, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à la Salle du Conseil Municipal sise en l'Hôtel de Ville au 8 Avenue Claude Bernard, 59211 SANTES, sous la présidence de Monsieur Hiazid BELABBES, Maire en exercice, dument habilité par une délibération en date du 20 mars 2026.

Conseillers en exercice : 29

PRESENTS :

M. BELABBES Hiazid, M. BENAMEUR Adam, Mme NOWAK Hèlène, M. GRESS Geoffrey, Mme BOGAERT Céline, M. DELEVOYE Christophe, Mme BOUSSEMART Guylaine, M. DRUON Francis, Mme DESSEIN Martine, M. BRAME Philippe, Mme WAQUET Nadège, DELCROIX Sylviane M. BRUERE Jérôme, Mme RUYSEN Sylvie, M. KASPRZYK Philippe Mme LEFEBVRE Christelle, M. DUVERT Jérôme, Mme AMADON, Virginie, Mme DOLLET Pauline, M. RUDENT Sylvain, WALLRICH Delphine, COCHE Pierre-Yves, Mme LEGRAND Auréline, M. PAGIES Gailord, M. COFFINIER Nicolas, Mme KEIRSGIETER Annie, M. GAILLOT Francis, Mme LECLERCQ Odile, M. RUCAR Nicolas.

ABSENTS EXCUSES : 0

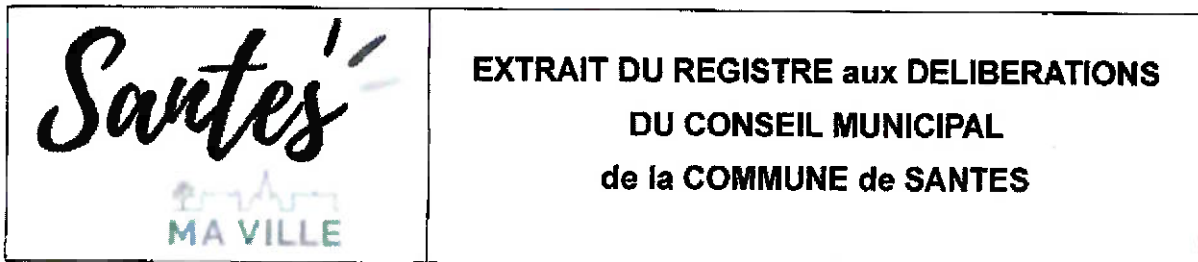
ABSENTS : 0

ASSISTAIENT A LA SEANCE : 0

Secrétaire de séance : M. BENAMEUR Adam

N° interne de l'acte : 2026-04-09 N°6

N° de feuillet : 8



DESIGNATION DE REPRESENTANTS AU COMITE DE BASSIN DEULE AMONT

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que la Métropole Européenne de Lille exerce la compétence de Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations (GEMAPI) dédiée à l'intervention sur les cours d'eaux domaniaux.

Afin d'assurer le pilotage de proximité de cette compétence la MEL a organisé l'exercice de la compétence comme suit :

- Un comité de pilotage GEMAPI à l'échelle métropolitaine,
- 5 comités de bassins locaux, proches du terrain, répartis selon les bassins versants naturels.

La commune de Santes fait partie du bassin versant de la Deûle amont.

A ce titre la commune de Santes sera représentée par 2 membres qu'elle doit désigner afin de siéger au sein du comité de bassin correspondant.

Les membres seront des contacts privilégiés pour accompagner la mise en œuvre technique de la GEMAPI sur notre commune et également pour relayer les demandes de la population auprès de la MEL.

L'élection des membres des commissions se déroule au scrutin secret, sauf si l'assemblée délibérante décide « à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret » à l'élection des membres de la commission d'appel d'offres (L.2121-21 du C.G.C.T.) ; L'assemblée délibérante ayant décidé de ne pas procéder au vote à bulletin secret.

VU les candidatures exprimées,

Monsieur le Maire propose les noms suivants pour représenter la commune :

- **Bernard LEMAIRE**
- **Hiazed BELABBES.**

Après avoir entendu cet exposé, le conseil municipal

DIT que ses représentants au comité de bassin Deûle amont sont les suivants :

- **Bernard LEMAIRE**
- **Hiazed BELABBES.**

Résultat du vote : Adopté à la majorité

Pour : 25 voix

M. BELABBES Hiazed, M. BENAMEUR Adam, Mme NOWAK Hèlène, M. GRESS Geoffrey, Mme BOGAERT Céline, M. DELEVOYE Christophe, Mme BOUSSEMART Guylaine, M. DRUON Francis, Mme DESSEIN Martine, M. BRAME Philippe, Mme WAQUET Nadège, DELCROIX Sylviane M. BRUERE Jérôme, Mme RUYSSSEN Sylvie, M. KASPRZYK Philippe Mme LEFEBVRE Christelle, M. DUVERT Jérôme, Mme AMADON, Virginie, Mme DOLLET Pauline, M. RUDENT Sylvain, WALLRICH Delphine, COCHE Pierre-Yves, Mme LEGRAND Auréline, M. PAGIES Gailford, M. COFFINIER Nicolas.

Contre : 0 voix

Abstentions : 4 voix

Mme KEIRSGIETER Annie, M. GAILLOT Francis, Mme LECLERCQ Odile, M. RUCAR Nicolas.

Ne participent pas au vote : 0 exclus

Ainsi délibéré les jours, mois et an que
dessus et le présent extrait certifié
conforme au registre

Le Secrétaire de séance,
M. BENAMEUR Adam



Le Maire,
M. BELABBES Hiazed





Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal, le jeudi 9 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le neuvième jour du mois d'Avril, l'assemblée délibérante régulièrement convoquée, le vendredi 3 avril 2026, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à la Salle du Conseil Municipal sise en l'Hôtel de Ville au 8 Avenue Claude Bernard, 59211 SANTES, sous la présidence de Monsieur Hiazid BELABBES, Maire en exercice, dument habilité par une délibération en date du 20 mars 2026.

Conseillers en exercice : 29

PRESENTS :

M. BELABBES Hiazid, M. BENAMEUR Adam, Mme NOWAK Hèlène, M. GRESS Geoffrey, Mme BOGAERT Céline, M. DELEVOYE Christophe, Mme BOUSSEMART Guylaine, M. DRUON Francis, Mme DESSEIN Martine, M. BRAME Philippe, Mme WAQUET Nadège, DELCROIX Sylviane M. BRUERE Jérôme, Mme RUYSSSEN Sylvie, M. KASPRZYK Philippe Mme LEFEBVRE Christelle, M. DUVERT Jérôme, Mme AMADON, Virginie, Mme DOLLET Pauline, M. RUDENT Sylvain, WALLRICH Delphine, COCHE Pierre-Yves, Mme LEGRAND Auréline, M. PAGIES Gailord, M. COFFINIER Nicolas, Mme KEIRSGIETER Annie, M. GAILLOT Francis, Mme LECLERCQ Odile, M. RUCAR Nicolas.

ABSENTS EXCUSES : 0

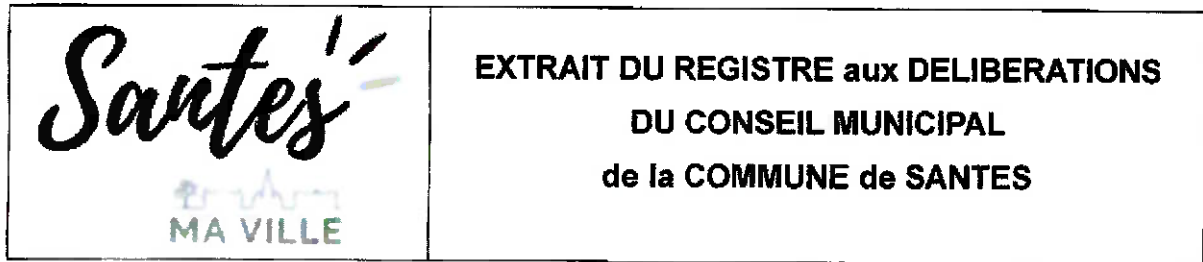
ABSENTS : 0

ASSISTAIENT A LA SEANCE : 29

Secrétaire de séance : M. BENAMEUR Adam

N° interne de l'acte : 2026-04-09 N°5

N° de feuillet : 7



DESIGNATION D'UN REPRESENTANT COMMUNAL AUPRES DU GROUPE SCOLAIRE - ECOLE SAINTE FAMILLE - SITUE A SANTES

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que suite au renouvellement général de l'assemblée délibérante, le conseil municipal est chargé d'élire un représentant de la commune pour siéger à l'association dénommée « groupe scolaire de la Sainte-Famille ».

L'élection des membres des commissions se déroule au scrutin secret, sauf si l'assemblée délibérante décide « à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret » à l'élection des membres de la commission d'appel d'offres (L.2121-21 du C.G.C.T.) ; L'assemblée délibérante ayant décidé de ne pas procéder au vote à bulletin secret.

VU les candidatures exprimées,

Entendu cet exposé, après en avoir délibéré, le conseil municipal,

DESIGNE en qualité de représentant de la commune :

- Titulaire : **Guylaine BOUSSEMART**,
- Suppléante : **Céline BOGAERT**.

Résultat du vote : Adopté à la majorité

Pour : 25 voix

M. BELABBES Hiazed, M. BENAMEUR Adam, Mme NOWAK Hèlène, M. GRESS Geoffrey, Mme BOGAERT Céline, M. DELEVOYE Christophe, Mme BOUSSEMART Guylaine, M. DRUON Francis, Mme DESSEIN Martine, M. BRAME Philippe, Mme WAQUET Nadège, DELCROIX Sylviane M. BRUERE Jérôme, Mme RUYSSSEN Sylvie, M. KASPRZYK Philippe Mme LEFEBVRE Christelle, M. DUVERT Jérôme, Mme AMADON, Virginie, Mme DOLLET Pauline, M. RUDENT Sylvain, WALLRICH Delphine, COCHE Pierre-Yves, Mme LEGRAND Auréline, M. PAGIES Gailord, M. COFFINIER Nicolas.

Contre : 0 voix

Abstentions : 4 voix

Mme KEIRSGIETER Annie, M. GAILLOT Francis, Mme LECLERCQ Odile, M. RUCAR Nicolas.

Ne participent pas au vote : 0 exclus



Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal, le jeudi 9 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le neuvième jour du mois d'Avril, l'assemblée délibérante régulièrement convoquée, le vendredi 3 avril 2026, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à la Salle du Conseil Municipal sise en l'Hôtel de Ville au 8 Avenue Claude Bernard, 59211 SANTEs, sous la présidence de Monsieur Hiazid BELABBES, Maire en exercice, dument habilité par une délibération en date du 20 mars 2026.

Conseillers en exercice : 29

PRESENTS :

M. BELABBES Hiazid, M. BENAMEUR Adam, Mme NOWAK Hèlène, M. GRESS Geoffrey, Mme BOGAERT Céline, M. DELEVOYE Christophe, Mme BOUSSEMART Guylaine, M. DRUON Francis, Mme DESSEIN Martine, M. BRAME Philippe, Mme WAQUET Nadège, DELCROIX Sylviane M. BRUERE Jérôme, Mme RUYSEN Sylvie, M. KASPRZYK Philippe Mme LEFEBVRE Christelle, M. DUVERT Jérôme, Mme AMADON, Virginie, Mme DOLLET Pauline, M. RUDENT Sylvain, WALLRICH Delphine, COCHE Pierre-Yves, Mme LEGRAND Auréline, M. PAGIES Gailord, M. COFFINIER Nicolas, Mme KEIRSGIETER Annie, M. GAILLOT Francis, Mme LECLERCQ Odile, M. RUCAR Nicolas.

ABSENTS EXCUSES : 0

ABSENTS : 0

ASSISTAIENT A LA SEANCE : 0

Secrétaire de séance : M. BENAMEUR Adam

N° interne de l'acte : 2026-04-09 N°4

N° de feuillet : 6



**EXTRAIT DU REGISTRE aux DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE de SANTES**

**DESIGNATION D'UN MEMBRE TITULAIRE ET D'UN MEMBRE SUPPLEANT POUR LE SYNDICAT
INTERCOMMUNAL DE LA FOURRIERE**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que suite au renouvellement général de l'assemblée délibérante, le conseil municipal est chargé d'élire les représentants de la commune pour siéger au syndicat intercommunal de création et de gestion de la fourrière pour animaux errants.

L'élection des membres des commissions se déroule au scrutin secret, sauf si l'assemblée délibérante décide « à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret » à l'élection des membres de la commission d'appel d'offres (L.2121-21 du C.G.C.T.) ; L'assemblée délibérante ayant décidé de ne pas procéder au vote à bulletin secret.

VU les candidatures exprimées,

Entendu cet exposé, après en avoir délibéré, le conseil municipal,

DESIGNE :

- Membre titulaire : **Philippe KASPRYZK**
- Membre suppléant : **Philippe BRAME**

Résultat du vote : Adopté à la majorité

Pour : 25 voix

M. BELABBES Hiazed, M. BENAMEUR Adam, Mme NOWAK Hèlène, M. GRESS Geoffrey, Mme BOGAERT Céline, M. DELEVOYE Christophe, Mme BOUSSEMART Guylaine, M. DRUON Francis, Mme DESSEIN Martine, M. BRAME Philippe, Mme WAQUET Nadège, DELCROIX Sylviane M. BRUERE Jérôme, Mme RUYSSSEN Sylvie, M. KASPRYZK Philippe Mme LEFEBVRE Christelle, M. DUVERT Jérôme, Mme AMADON, Virginie, Mme DOLLET Pauline, M. RUDENT Sylvain, WALLRICH Delphine, COCHE Pierre-Yves, Mme LEGRAND Auréline, M. PAGIES Gailord, M. COFFINIER Nicolas.

Contre : 0 voix

Abstentions : 4 voix

Mme KEIRSGIETER Annie, M. GAILLOT Francis, Mme LECLERCQ Odile, M. RUCAR Nicolas.

Ne participent pas au vote : 0 exclus

Envoyé en préfecture le 14/04/2026

Reçu en préfecture le 14/04/2026

Publié le 29/04/26

SLOW

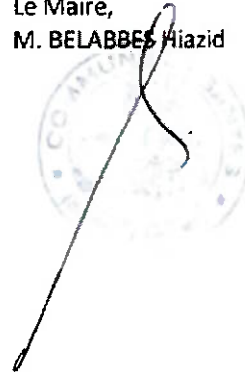
ID : 059-215905530-20260409-REP_FOURRIERE-DE

Ainsi délibéré les jours, mois et an que
dessus et le présent extrait certifié
conforme au registre

Le Secrétaire de séance,
M. BENAMEUR Adam



Le Maire,
M. BELABES Hiazid



Envoyé en préfecture le 14/04/2026

Reçu en préfecture le 14/04/2026

Publié le 29/04/26

S'LO

ID : 059-215905530-20260409-REP_STEFAMILLE-DE

Ainsi délibéré les jours, mois et an que
dessus et le présent extrait certifié
conforme au registre

Le Secrétaire de séance,
M. BENAMEUR Adam



Le Maire,
M. BELABBES Hiazid





Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal, le jeudi 9 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le neuvième jour du mois d'Avril, l'assemblée délibérante régulièrement convoquée, le vendredi 3 avril 2026, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à la Salle du Conseil Municipal sise en l'Hôtel de Ville au 8 Avenue Claude Bernard, 59211 SANTES, sous la présidence de Monsieur Hiazid BELABBES, Maire en exercice, dument habilité par une délibération en date du 20 mars 2026.

Conseillers en exercice : 29

PRESENTS :

M. BELABBES Hiazid, M. BENAMEUR Adam, Mme NOWAK Hélène, M. GRESS Geoffrey, Mme BOGAERT Céline, M. DELEVOYE Christophe, Mme BOUSSEMART Guylaine, M. DRUON Francis, Mme DESSEIN Martine, M. BRAME Philippe, Mme WAQUET Nadège, DELCROIX Sylviane M. BRUERE Jérôme, Mme RUYSEN Sylvie, M. KASPRZYK Philippe Mme LEFEBVRE Christelle, M. DUVERT Jérôme, Mme AMADON, Virginie, Mme DOLLET Pauline, M. RUDENT Sylvain, WALLRICH Delphine, COCHE Pierre-Yves, Mme LEGRAND Auréline, M. PAGIES Gailord, M. COFFINIER Nicolas, Mme KEIRSGIETER Annie, M. GAILLOT Francis, Mme LECLERCQ Odile, M. RUCAR Nicolas.

ABSENTS EXCUSES : 0

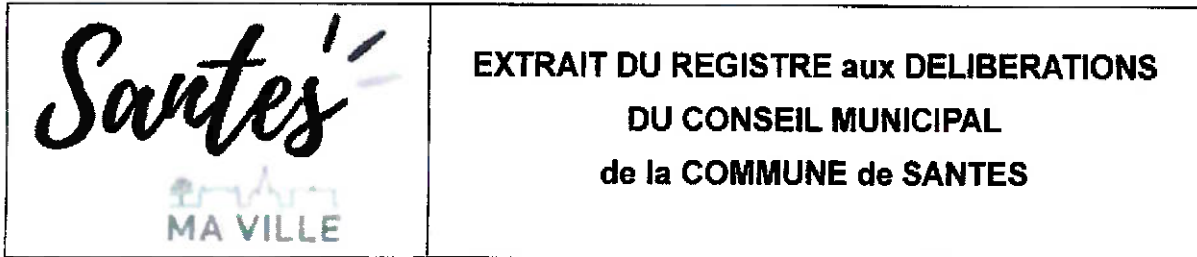
ABSENTS : 0

ASSISTAIENT A LA SEANCE : 29

Secrétaire de séance : M. BENAMEUR Adam

N° interne de l'acte : 2026-04-09 N°1

N° de feuillet : 3



**ANNULE et REMPLACE - ELECTION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'en application des articles R.123-7 et suivants du code de l'action sociale et des familles, que la moitié des membres du conseil d'administration du CCAS sont élus par le conseil municipal au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage, ni vote préférentiel.

Chaque conseiller municipal ou groupe de conseillers municipaux peut présenter une liste, même incomplète. Les sièges sont attribués d'après l'ordre de présentation des candidats sur chaque liste.

Considérant qu'une seule liste a été présentée et qu'elle est complète.

Le Maire rappelle qu'il est président de droit du CCAS et qu'il ne peut être élu sur une liste.

La délibération 2026-03-20 n° 7 du 20 mars 2026 du conseil municipal a décidé de fixer à 6 le nombre de membres élus par le conseil municipal au conseil d'administration du CCAS.

VU les candidatures exprimées,

Après avoir entendu cet exposé, le conseil municipal,

ANNULE et REMPLACE la délibération relative à l'élection des représentants du conseil municipal au conseil d'administration du CCAS en date du 20 mars 2026

PROCEDE à l'élection de ses représentants au conseil d'administration.

DIT que ses représentants au conseil d'administration sont les suivants :

- Francis DRUON,
- Nadège WAQUET,
- Virginie AMADON,
- Christelle LEFEBVRE,
- Jérôme BRUERE,
- Annie KEIRSGIETER.

Envoyé en préfecture le 14/04/2026

Reçu en préfecture le 14/04/2026

Publié le 29/04/26

S'LO

ID : 059-215905530-20260409-ADM_CCAS-DE

Nombre de suffrages exprimés : 29

Résultat du vote : Adopté à l'Unanimité

Contre : 0 voix

Abstentions : 0 voix

Ne participent pas au vote : 0 exclus

Ainsi délibéré les jours, mois et an que
dessus et le présent extrait certifié
conforme au registre

Le Secrétaire de séance,
M. BENAMEUR Adam



Le Maire,
M. BELABBES Hazid





Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal, le jeudi 9 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le neuvième jour du mois d'Avril, l'assemblée délibérante régulièrement convoquée, le vendredi 3 avril 2026, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à la Salle du Conseil Municipal sise en l'Hôtel de Ville au 8 Avenue Claude Bernard, 59211 SANTES, sous la présidence de Monsieur Hiazid BELABBES, Maire en exercice, dument habilité par une délibération en date du 20 mars 2026.

Conseillers en exercice : 29

PRESENTS :

M. BELABBES Hiazed, M. BENAMEUR Adam, Mme NOWAK Hèlène, M. GRESS Geoffrey, Mme BOGAERT Céline, M. DELEVOYE Christophe, Mme BOUSSEMART Guylaine, M. DRUON Francis, Mme DESSEIN Martine, M. BRAME Philippe, Mme WAQUET Nadège, DELCROIX Sylviane M. BRUERE Jérôme, Mme RUYSEN Sylvie, M. KASPRZYK Philippe Mme LEFEBVRE Christelle, M. DUVERT Jérôme, Mme AMADON, Virginie, Mme DOLLET Pauline, M. RUDENT Sylvain, WALLRICH Delphine, COCHE Pierre-Yves, Mme LEGRAND Auréline, M. PAGIES Gailord, M. COFFINIER Nicolas, Mme KEIRSGIETER Annie, M. GAILLOT Francis, Mme LECLERCQ Odile, M. RUCAR Nicolas.

ABSENTS EXCUSES : 0

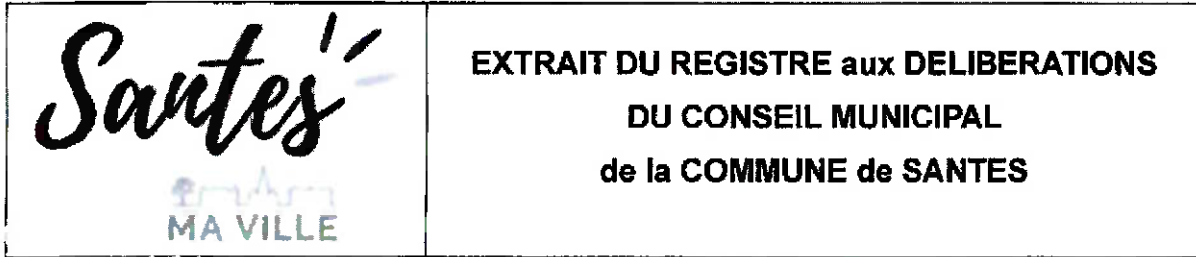
ABSENTS : 0

ASSISTAIENT A LA SEANCE : 29

Secrétaire de séance : M. BENAMEUR Adam

N° interne de l'acte : 2026-04-09 N°2

N° de feuillet : 4



DESIGNATION DES MEMBRES TITULAIRES ET SUPPLEANTS DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

VU le code de la Commande Publique,

CONSIDERANT que suite au renouvellement général de l'assemblée délibérante, il convient de constituer la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat,
Considérant qu'outre Le Maire, qui en est le Président, cette commission est composée de 5 membres titulaires et 5 suppléants élus par le conseil municipal en son sein à la représentation proportionnelle

L'élection des membres de la commission d'appel d'offres se déroule au scrutin secret, sauf si l'assemblée délibérante décide, « à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret » à l'élection des membres de la commission d'appel d'offres (L.2121-21 du C.G.C.T.). L'assemblée délibérante ayant décidé de ne pas procéder au vote à scrutin secret.

Après approbation de l'ensemble de l'assemblée délibérante, il est procédé à l'élection des membres titulaires de la commission par un vote public,

VU les candidatures exprimées,

Sont proclamés membres titulaires :

- **Christophe DELEVOYE,**
- **Hélène NOWAK,**
- **Philippe BRAME,**
- **Virginie AMADON,**
- **Nicolas RUCAR**

Nombre de suffrages exprimés : 29

Résultat du vote : Adopté à l'unanimité

Contre : 0 voix

Abstentions : 0 voix

Ne participent pas au vote : 0 exclus

Le conseil municipal procède à l'élection des membres suppléants

Sont proclamés membres suppléants :

- **Geoffrey GRESS,**
- **Martine DESSEIN,**
- **Nicolas COFFINIER,**
- **Philippe KASPRZYK,**
- **Odile LECLERCQ.**

Envoyé en préfecture le 14/04/2026

Reçu en préfecture le 14/04/2026

Publié le

29/04/26

S²LO

ID : 059-215905530-20260409-DEL_CAO-DE

Nombre de suffrages exprimés : 29

Résultat du vote : Adopté à l'unanimité

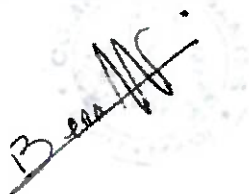
Contre : 0 voix

Abstentions : 0 voix

Ne participent pas au vote : 0 exclus

Ainsi délibéré les jours, mois et an que
dessus et le présent extrait certifié
conforme au registre

Le Secrétaire de séance,
M. BENAMEUR Adam

Handwritten signature of Adam Benameur in black ink, written over a faint circular official stamp.

Le Maire,
M. BELABBES Hiazid

Handwritten signature of Hiazid Belabbes in black ink, written over a faint circular official stamp.

